

CHSCT et ergonomes au cœur de multiples tensions

Bernard Dugué
Equipe Ergonomie, Bordeaux-INP

Le cadre général

- Un objectif : réduire les accidents et maladies liés au travail et promouvoir l'amélioration des conditions de travail, protéger la santé physique et mentale des salariés
- Ce qui est attendu du CHSCT
 - Des tâches d'analyse
 - Un rôle de prévention
- Des dispositifs prévus pour cela

Deux transitions historiques majeures

- Le passage d'une approche en termes de **protection** des salariés, à une approche en termes de **prévention** des risques
- Le passage du champ d'action « Hygiène et Sécurité », à un **champ élargi** incluant les « Conditions de Travail » et l'organisation du travail

Des évolutions

- Législatives et jurisprudentielles
- Du travail et de l'organisation
 - Intensification
 - Modes d'organisation
- Des relations sociales
 - État du syndicalisme
 - Place des questions de santé au travail

Des évolutions qui complexifient le travail des CHSCT

- *De multiples combinaisons, des configurations singulières, des contextes favorables, des rapports sociaux fluctuants, des forces, des faiblesses, des actions positives, etc.*
- *Le CHSCT a souvent du mal à trouver sa place (vis-à-vis de la direction, des salariés, des syndicats, des autres IRP)*
- *Le respect des formalismes dans le fonctionnement du Comité, ne suffit pas à la construction d'un positionnement et d'une action pertinents*

Des tensions, des enjeux et d'indispensables confrontations

La notion de conditions de travail

- Etendue du champ d'action
 - L'objet de travail est complexe, instable, mouvant, parfois saucissonné
 - L'organisation du travail est un champ peu règlementé
- La définition des « conditions de travail » est une question politique
- Des débats et des conflits sur les sujets à traiter par le CHSCT, sur le périmètre de ses compétences, sur les méthodes de travail, sur les données recueillies par les élus
- Un positionnement du CHSCT très variable
 - Prolongement service HSE de l'entreprise
 - Assistance individuelle des salariés
 - IRP, dans le plus ou moins grand respect de sa spécificité

Des représentations de la santé et de la sécurité au travail

- Evolution du concept de santé
 - Notion même de santé
 - Des constructions disciplinaires
 - Des modèles étiologiques
 - Reconnaissance des atteintes
 - La conception de la sécurité
- Des débats rarement menés, dépendant souvent des acteurs extérieurs, et la référence à un ppdc de fait

Des modèles de prévention

- Deux questions pour le CHSCT
 - Le niveau de prévention auquel il a la possibilité d'agir
 - Le modèle de la prévention
- Le primat historique de la réparation
- Une approche par risque qui « décompose » les conditions de travail
- L'ancrage sur les formalismes et la valorisation de la règle

Des modèles de la représentation des salariés

- Comment on gère la tension entre représentativité et mandat
- Comment on ancre les débats dans les réalités du travail
- Quel liens on tisse avec les salariés
- Comment se construisent les analyses et les actions
- Le travail sur les « solutions » : entre réponse provisoires, expérimentations et compromis élaborés

Comprendre le travail des élus

Les réalités du fonctionnement des CHSCT

- Le CHSCT rarement dans sa configuration cible / acteurs présents
 - Un apport souvent décisif des ressources externes
- De vraies difficultés à investir l'ensemble du champ, en particulier les questions d'organisation du travail
 - prérogative refusée par la direction
 - information fournie insuffisante
 - difficultés des élus à aborder ces questions
 - positionnement syndical
- Les questions liées à la gouvernance de l'entreprise restent la plupart du temps un sujet « hors champ » (politique RH, politique commerciale, outils de gestion, organisation, formation professionnelle...)
- Une grande diversité dans la qualité de l'information et des consultations sur les projets

Les élus du CHSCT

- Gérer :
 - Les multiples sollicitations liées à leur mandat
 - Les contraintes de leur activité professionnelle
 - La mise en compatibilité des deux
- Des organisations qui ne facilitent pas l'exercice du mandat
- Souvent un empilement des sujets à traiter sans forcément de liens entre eux, et une tendance au « zapping »
- Une formation insuffisante

Une tension fondatrice



> Favoriser les débats, les confrontations au sein du CHSCT

L'importance d'une instance spécifique

- Trois voies pour les politiques de santé au travail
 - La législation
 - La mobilisation des acteurs de terrain
 - Le développement du dialogue social sur ces questions
- La fonction d'une instance spécifique
 - Disposer d'un lieu de débat et d'action
 - Regrouper les acteurs en charge de la SST
 - Développer un travail de proximité avec les salariés
- Et des évolutions nécessaires
 - Représentation du personnel renforcée et mieux formée
 - Application effective du droit
 - Des moyens adaptés
 - Renforcement des liens entre les acteurs de la prévention
 - Meilleure coordination des IRP
 - ...

Des questions pour l'intervention des ergonomes

- Quelle place donnée à l'instance dans nos interventions ?
- Comment favoriser les débats, les confrontations de points de vue et de modèles au sein du CHSCT ?
- Comment porter les questions de conditions de travail dans un contexte de difficultés sur l'emploi et les statuts ?
- Comment aider les élus dans les échanges et analyses sur le terrain, avec les salariés ?
- Comment favoriser une approche intégrée des risques et des questions du travail ?

Le rôle irremplaçable du CHSCT

- Des choses qui ne seraient pas faites par une autre instance
- Des fonctions et un fonctionnement spécifiques porteurs d'une réelle dynamique quand les conditions sont réunies
- Une influence sur les projets, avec parfois des modes d'association innovants
- L'enrichissement des retours d'expériences
- Des enjeux qu'il est le seul à pouvoir tenir : une **force de rappel** pour la prise en compte des questions de SST
- Une place importante dans les relations sociales (pénibilité, RPS...)
- Un enjeu aussi pour les organisations syndicales !
- ... et pour les ergonomes